

informations



Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Luttes en région
Cheminots

14 / 11 / 2012
Journée européenne
d'action et de solidarité
Pour l'emploi
et la solidarité
en Europe
**Non à
l'austérité**

A la une
Non à
l'austérité !



Actualité régionale
Hôpital de Figeac

N° 204 Décembre 2012

**Vivre et Travailler
partout en
Midi-Pyrénées**



Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées

Editorial	2
A la une	3
• Non à l'austérité !	
Luttes en région	4
• Cheminots	
• CAF	
Profession	5
• Commerce et services	
Activité Régionale	6
• Santé, Protection Sociale	



Dossier7

- Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées
- Les compétences des régions
- Dialogue social territorial
- Offre de soins et Protection Sociale

Activité CGT/CESER11

- Actualité de l'activité CGT

Vie Syndicale13

- Molex

Actualité régionale15

- Hôpital de Figeac

Le monde de la santé explose: les cadences du travail y sont infernales, les relations humaines sont de plus en plus inadaptées, le dialogue avec la hiérarchie rompu, et la désertification des territoires de santé incompréhensible alors que la population augmente et que son vieillissement s'accroît.

La situation est grave, le système de santé est une marchandise.

S'associer, le 14 novembre, à l'appel de la CES, pour une journée contre l'austérité des gouvernements européens était une évidence pour nous qui refusons la destruction de notre modèle social. Ces journées sont l'occasion de montrer aux capitalistes la solidarité sociale européenne qui entravera leur course effrénée vers notre perte; et d'expliquer aussi aux salariés que le combat syndical quotidien dans l'entreprise participe à la conquête d'un mieux disant social global.

Chaque militant doit imaginer comment faire vivre, plus près de lui, un syndicalisme qui construira, au quotidien, sur les bassins de vie des projets d'avenir où l'industrie et les services publics ne se sclérosent plus mais au contraire se développeront pour maintenir la vie au pays.

Le syndicalisme est l'outil de la lutte des classes. La syndicalisation le vecteur qui permettra que s'exprime l'alternative sociale de la CGT. Et nos débats mettront au cœur de chaque entreprise l'espoir qui portera l'action et la solidarité des salariés.



Chantal DELLAC

Secrétaire Générale

USD Santé Action Sociale 46



Comité Régional CGT
Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval
31300 TOULOUSE

Prix : 1€ • N° 204 • Décembre 2012
N° d'inscription à la CP 0216505720
ISSN 1950-4926

Directeur de la Publication :
Roger-Pierre Lemouzy

Tél. 05 61 23 35 52 - Fax 05 61 21 82 23

e-mail : cgt.crm@orange.fr

site : www.cgt-midipyrenees.com

Conception et réalisation :

Sandrine Bellin

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées

Imprimé par le

Comité Régional CGT Midi-Pyrénées



Non à l'austérité !

« une nouvelle étape de mobilisation »

A l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats contre les politiques d'austérité en Europe et pour une Europe sociale, des mobilisations fortes ont été recensées dans 28 pays européens avec des appels à la grève générale comme en Espagne ou au Portugal.

Avec le CSIR PYREMED, où deux conférences de presse ont été organisées (à Figueras et à Perpignan), ainsi qu'une distribution de tract aux péages frontaliers et avec la participation de délégations de syndicats français aux manifestations de Gérone (un bus) et de Barcelone (un million de manifestants).

En Catalogne, derrière le slogan « Qu'on ne nous vole pas le futur, il y a des coupables. Nous avons des solutions » les salariés ont exprimé leur rejet face aux mesures de récessions. 85 % de la population salariée était en grève, dans certains secteurs comme l'éducation, l'industrie, les mines et l'électricité le pourcentage de grévistes avoisinait les 100 %. Plus de 25000 personnes (syndicalistes, salariés, citoyens et étudiants) ont participé aux piquets de grève. En France, après la journée d'action sur l'emploi industriel du 9 octobre, une nouvelle étape de mobilisation a été franchie ce 14 novembre. 134 manifestations et rassemble-

ments ont été recensés à l'appel de la CGT, CFDT, FSU, UNSA et Solidaires. Ce sont plus de 100000 manifestant-e-s du public et du privé qui sont sorti-e-s de leurs services et entreprises, et ont participé aux différentes initiatives. (10000 en Midi-Pyrénées)

Les salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emploi ont tenu à exprimer leur rejet de cette politique d'austérité qui n'amène que fermetures d'usines, restructurations, dégradation du pouvoir d'achat, de l'emploi, accroissement du chômage et de la précarité.

Elles et ils veulent une autre politique qui soit source de croissance et de progrès social. Une politique rigoureusement tournée vers une autre répartition des richesses, le plein emploi, la revalorisation salariale, le développement industriel, et la lutte contre la précarité.

Cette journée de mobilisation européenne est un message fort adressé au patronat et aux gouvernements européens, dont le Président de la République Française.

« Le pacte de compétitivité », décidé sous la pression du patronat, avec les mesures d'allègement massif du coût du travail et les baisses des dépenses publiques, ne constituent en rien une réponse aux besoins du pays pour sortir de la crise.

L'avenir de l'Emploi et de l'Industrie nécessite un développement économique et social fondé sur une véritable valorisation du travail, une véritable sécurisation de l'emploi et non plus de flexibilité comme l'exige le Patronat dans les négociations en cours. Cela impose de lutter contre la spéculation en mettant, notamment, à contribution les revenus financiers des entreprises et des particuliers.

La CGT appelle les salariés à poursuivre la mobilisation afin de maintenir cette légitime pression en direction du gouvernement et du patronat.



Cheminots



Les cheminots se sont mobilisés massivement le 25 octobre 2012, pour exiger des emplois et le développement du service public.

Avec 40 % de grévistes en Midi-Pyrénées, dans le cadre de l'appel unitaire CGT, UNSA, Sud Rail, CFDT, les cheminots de la région ont envoyé un message clair à la Direction Régionale et au Gouvernement.

La SNCF doit être remise sur la voie du service public. En effet, l'écroulement de la SNCF, en cours depuis plusieurs années, entraîne de gros problèmes de production.

Les usagers subissent quotidiennement les conséquences des réorganisations incessantes et du découpage en activités totalement indépendantes.

Un avertissement est ainsi lancé au gouvernement quant aux orientations qu'il doit prendre sur l'avenir du système ferroviaire.

Sur l'emploi: Les cheminots ont exigé que les propos du Président Pépy concernant la stabilisation des effectifs s'appliquent aussi en Midi-Pyrénées! En effet, avec près de 1 200 emplois supprimés (soit 22 % des effectifs) en 10 ans et déjà une centaine depuis janvier 2012, les conditions de transport pour les usagers, et de travail pour les cheminots, se détériorent régulièrement.

Ils ont ainsi exigé que les moyens soient attribués pour que le service public réponde véritablement aux besoins de transport croissants sur notre région.

Actuellement même les cadres d'organisation fixés par l'entreprise ne sont

pas couverts, faute d'avoir les autorisations de recrutements nécessaires.

Devant la situation critique dans tous les établissements et le silence de la Direction qui refuse d'apporter des réponses, les cheminots ont exigé que la direction organise rapidement des réunions dans les établissements pour aborder concrètement la question de l'emploi.

Les cheminots ont averti: Sans réponse de sa part, la Direction porterait la responsabilité d'un nouveau conflit social en Midi-Pyrénées!

Sur les salaires: les 0,5 % proposés par la Direction et rejetés par l'ensemble des organisations syndicales sont vécus comme une provocation. Les négociations doivent se poursuivre et aboutir à des propositions au moins équivalentes au niveau de l'inflation.

CAF

Mobilisation réussie, des salariés des CAF de Midi-Pyrénées dans le cadre de la journée d'action nationale du 22 novembre 2012, à l'appel de la Fédération des organismes sociaux pour revendiquer:

- L'arrêt des suppressions d'emploi,
- L'embauche de CDI permettant d'assurer un service public de qualité,

- L'arrêt des mutualisations et externalisations,
- L'arrêt des réorganisations permanentes,
- La défense de la Convention Collective Nationale et des acquis locaux.





Commerce et services

plus de justice sociale

La souffrance que subissent aujourd'hui, les travailleurs s'amplifie et devient chaque jour un peu plus insupportable ! En effet, Le patronat sous couvert de crise économique bloque nos salaires, durcit nos conditions de travail et de vie, réduit notre protection sociale, détruit tous les acquis sociaux gagnés par la lutte par nos aînés.

C'est bien en partant de ce constat, confrontés à la violence d'un management d'un autre âge, que de nombreux travailleurs des magasins Aldi de la région Midi-Pyrénées, soutenus par les structures locales de notre organisation syndicale la CGT s'organisent en sections syndicales dans leurs établissements.

Ces nouveaux militants refusent la précarité, exigent un emploi stable à temps plein, un salaire décent, l'application du code du travail, l'amélioration des conditions de vie et de travail, le respect des libertés syndicales dans l'entreprise, mais ce qu'ils exigent avant tout, c'est la dignité et le respect des droits humains.

La direction ALDI dont le siège régional est à Saint-Sulpice dans le Tarn, n'accepte pas cette résistance, refuse d'entendre les légitimes revendications portées par nos militants. Cette direction, se croyant encore à l'époque de Zola, menace,

intimide, harcèle, tente de licencier ces travailleurs qui osent réclamer plus de justice sociale.

Fabrice Guillot a reçu une convocation pour un « entretien préalable à une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement ». Fabrice, après avoir assuré la gestion des magasins de Villefranche et de Figeac, et qui vient d'être muté au magasin de Decazeville le 26 septembre dernier, n'avait jamais reçu aucun avertissement. Fabrice a été informé par sa direction qu'il devrait répondre « d'agissements à caractère fautif » et se retrouve, aujourd'hui cantonné derrière une caisse enregistreuse.

Pour cette direction méprisante, il est hors de question d'accepter que la CGT s'implante dans ses établissements. Aujourd'hui, Fabrice tout jeune adhérent CGT, risque de perdre son emploi, il est victime de la politique sociale mise en place par la direction d'Aldi qui pour répondre aux exigences de profits de ses actionnaires, refuse l'application et le respect du code du travail, la possibilité que donne la loi aux travailleurs de s'organiser en syndicats pour faire valoir leurs droits.

Répondant à l'appel de l'union locale de Capdenac, du syndicat du commerce et des services implanté sur le territoire de la « mécanique

vallée », des UD du Lot, du Tarn et de l'Aveyron, la solidarité s'est exercée. Une centaine de travailleurs, les privés d'emplois, les précaires, les retraités, l'inter-pro, les clients, tous étaient présents le 12 novembre, devant le magasin Aldi zone de Fontverne à Decazeville en Aveyron pour soutenir Fabrice, et dénoncer cette direction qui se croit au-dessus des lois.

La CGT refuse l'austérité « Ce n'est pas aux travailleurs de payer une crise dont ils ne sont pas responsables ». La CGT prendra toutes ses responsabilités et mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour que les droits de Fabrice et des travailleurs des magasins Aldi soient respectés à Decazeville comme dans tous les autres magasins du groupe. Ne les laissons pas faire !

Jean-Jacques BILLY
CEF commerce et services



Santé, Protection Sociale

engager le débat et confronter nos idées

C'est dans un contexte de luttes et de mobilisations des salarié-es de la santé et de l'action sociale que ce mardi 4 décembre 2012, plus de cent camarades issu-es des 8 UD de la région et de plusieurs professions ont participé à la journée d'étude à Marsan, dans le Gers. « Santé - Protection Sociale, Etat d'urgence! » Voilà le décor planté pour cette journée organisée par le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées.

C'est la loi « hôpital, patients, santé et territoires » du 21 juillet 2009 qui a mis en place les Agences Régionales de Santé (ARS). Celles-ci doivent mettre en œuvre au niveau régional la politique de santé publique à partir d'un Projet Régional de Santé (PRS), élaboré en « concertation » avec l'ensemble des acteurs concernés. Ce PRS, et ses déclinaisons, constituent désormais la référence en matière de santé

pour une durée de cinq ans: « Regroupements », « restructurations », « fusions », « efficience », « juste soin au meilleur coût », etc. sont les leitmotiv, les fils conducteurs de ce premier PRS élaboré sous l'égide de l'ARS de Midi-Pyrénées...

Les débats, d'une richesse indéniable, sur les problématiques d'accessibilité financière et géographique aux soins, ont mis en exergue le lien entre le maintien et la défense de nos hôpitaux publics et la Protection Sociale, et plus particulièrement le financement de la Sécurité Sociale. Les réflexions sur le financement des hôpitaux et des structures sociales et médico-sociales, avec notamment la suppression de la T2A ont été également au cœur des débats.

Partout, les hospitaliers revendiquent le droit de travailler dans des conditions décentes pour assurer en toute sécurité, qui rime souvent avec proximité, l'accueil et le suivi des patients. Au lieu de cela, nous sommes dans un contexte où l'Autorité sanitaire en région, où les Autorités politiques continuent de leurrer les usagers, les populations et les salariés, mettant toujours un peu plus en danger nos concitoyens. Ces derniers temps, les accidents liés à l'éloignement des lieux de soins des bassins de vie augmentent.

Malheureusement, ceux-ci démontrent bien que nous devons continuer à œuvrer, comme nous l'avons toujours fait, à défendre notre système de santé public au travers de nos hôpitaux de proximité.

Santé et Protection Sociale, les deux sont intimement liées. Les débats ont relevé la nécessité de partir des besoins des usagers, tout en pointant les problématiques de l'accessibilité financière et géographique des soins. Cette journée d'étude aura été l'occasion d'engager le débat et de confronter nos idées sur ces questions là. Elle nous a permis d'échanger nos points de vue, de confronter nos idées sur les thèmes de l'offre de soins et de la reconquête de la Protection Sociale.

Inter professionnellement, des perspectives, des pistes d'actions CGT se sont dessinées au fil des échanges, nous devons désormais les construire ensemble, construire notre démarche revendicative, développer des convergences de lutte.

Le dossier central du prochain Bulletin « Informations » sera consacré au compte-rendu de cette journée d'étude. Les initiatives et perspectives y seront présentées et détaillées.

Cécile Pomies

Coordinatrice régionale
Santé-Action Sociale



Vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées

« une démarche revendicative commune »

INTRODUCTION DE ROGER-PIERRE LEMOUZY AU COMITÉ RÉGIONAL DU 30 NOVEMBRE 2012.

« Ce Comité Régional va se dérouler en 2 temps de 9 h 30 à 10 h 30, Antoine va introduire sur la formation IRT pour affiner le plan de formation 2013 qui vous a été donné au précédent Comité Régional.

De 10 h 30 au finish nous allons aborder comme l'indique la convocation, les enjeux et les défis pour l'année 2013. En effet, avec l'acte III de la décentralisation, les régions devraient se voir confier de nouvelles compétences, en matière d'économie, d'emploi et de formation.

Elles devraient notamment être fortement impliquées dans les nouveaux dispositifs jeunes : emplois d'avenir, contrat de génération. Les dispositions annoncées concernant la Banque publique d'investissement donneront un rôle important aux Régions dans les choix stratégiques. Par ailleurs, les transitions et les mutations économiques en lien étroit avec les enjeux environnementaux nécessitent une démarche d'anticipation.

Il est donc indispensable que nous croisons nos analyses et nos propositions pour élaborer ensemble une démarche revendicative commune dans les territoires sur les enjeux : « évolution générationnelle - transition

économique - sécurité sociale professionnelle - démocratie sociale ». L'ambition du secrétariat, est d'anticiper pour être efficace face aux mesures qui vont arriver et qui auront un impact sur la vie des salariés, retraités et privés d'emploi, à partir de notre projet politique qui a été validé lors de notre Conférence régionale. Comment le Comité Régional peut aider toutes les organisations de la CGT pour élever le rapport de force et créer les conditions dans les bassins d'emploi de projets revendicatifs territoriaux, permettant de prendre en compte les revendications et les aspirations des salariés.

Le dossier qui va marquer la fin de l'année et le début de 2013, est, comme le nomme le gouvernement l'acte III de la décentralisation, ou plutôt la régionalisation et la métropolisation.

Ce sujet, je l'ai abordé au précédent Comité Régional en vous donnant les 15 engagements de l'état et de l'ARF.

Ce dossier (qui à l'heure actuelle est encore vague) est éminemment politique et va déstructurer les politiques publiques par le renforcement des compétences des régions.

D'ici peu, je pense début décembre, le gouvernement va lancer la conférence des territoires au niveau national.

Je me permets de vous redonner les futures compétences de la région.

Politique de l'emploi et de la formation professionnelle ;

- priorité en direction des jeunes sans qualification : lutte contre le décrochage, carte des formations de formation professionnelle, service public de l'orientation
- Promouvoir les emplois d'avenir, accompagner leur déploiement dans les filières et secteurs porteurs, assurer la formation et l'accès à la qualification
- Accompagner la mise en place du contrat de génération
- Sécurisation des parcours professionnels et anticipation des mutations économiques :
- renforcement des responsabilités des régions en matière d'orientation et de formation des demandeurs d'emploi.

Vous avez le tableau concernant les agglomérations et les communes (intercommunalité) et les départements qui pourront à long terme devenir des pôles métropolitains.



Les compétences des régions

une place prépondérante

Vous le voyez la région va prendre une place prépondérante sur l'économie et la formation professionnelle qui est un facteur déterminant pour anticiper les évolutions technologiques.

Le Comité Régional de janvier 2012 a travaillé sur ce sujet, il a été décidé d'avoir un référent par département. Où en sommes-nous ?

Lundi le groupe de travail régional s'est réuni et je vous propose que les copains du groupe vous appellent pour éventuellement les inviter à une CE de votre organisation.

Compétences économiques de la Région :

- Chef de file du développement économique et de l'innovation
- Rôle dans la BPI (membres du CA et président le CO), plateformes régionales de financement, comité d'engagement régional,

- Accompagnement des PME
- Investissement dans l'innovation, dans la transition écologique.

Nous sommes au cœur des financements, cela pose la question de quelle gouvernance ? Les conditions d'attribution des aides, l'emploi et quelle nature de contrat de travail ?

Sur le pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi,

je ne vais pas reprendre le document vous l'avez dans les chemises, ces décisions sont étroitement liées avec le dossier de la décentralisation.

Propositions :

- Création d'un document régional très pédagogique pour expliquer les méfaits de cette future loi et les conséquences, en incluant les propositions CGT.
- Au 1er trimestre 2013 organiser des débats dans les départements.
- Une journée d'étude régionale

sur cet enjeu : Quel objectif et quel contenu ?

- Demander un rendez-vous à Martin Malvy et Jeanine Loïd pour demander où ils en sont du service public régional de la formation professionnelle.
- Demander à Martin Malvy leurs décisions sur la BPI, en sachant qu'il y a plus d'un mois il a adressé un courrier au 1er ministre et à F. Hollande pour donner son accord d'une expérimentation pour l'année 2013 sur la région concernant la BPI.
- Elaborer une conférence annuelle sur l'industrie en région, cette proposition a été validée lors d'un Comité Régional, comment fait-on et quel contenu ?
- Relancer le débat sur les comités stratégiques de filières en prenant appui sur la commission nationale de l'industrie.
- Porter le débat dans les CE d'UD et de profession.

Je vous invite à donner votre sentiment et à apporter des propositions. Je n'ai pas voulu alourdir mes propos, je pense que cela ne vous a pas échappé, je n'ai pas parlé des fonds européens qui seront confiés à la Région, cela méritera d'y travailler à un prochain Comité Régional.



Dialogue social territorial

en créant des projets revendicatifs

Dans la continuité, la question centrale sera le dialogue social territorial.

Comment nous allons peser à partir des nouvelles dispositions sur les élus pour qu'ils créent les conditions d'un dialogue social, à ce sujet c'est la première fois qu'il y a un ministère du dialogue social, quand je parle de dialogue social ce n'est pas les réunions à la préfecture pour faire semblant de nous écouter, ce que l'on propose, c'est vraiment une instance territoriale dans les bassins d'emploi aux plus près des salariés. On peut s'appuyer sur le SRDE.

Le secrétariat vous propose dans la continuité de la journée du 21 mars à Albi, d'organiser dans le deuxième trimestre une journée d'étude régionale sur le DST. Quel contenu et quel objectif ?

Un dossier que nous devons prendre en compte « l'enjeu du transport », les cheminots organisent des assises ferroviaires dans les départements, c'est une très bonne chose, mais je pense qu'il faudra le travailler au niveau régional, avec le déplacement travail domicile et les enjeux du fret ferroviaire en s'appuyant sur le Grenelle de l'environnement.

Les dossiers que je viens d'évoquer sont liés avec notre projet politique « **vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées** ». Il me semble que c'est à partir de celui-ci en créant

des projets revendicatifs territoriaux que l'on sera en capacité de peser sur les décisions.

Nous avons l'expérience de ce que l'on a construit sur deux zones d'emploi, il faut pousser le débat plus loin. Intervenir auprès des élus, les prendre à leurs propres contradictions.

C'est par cette porte d'entrée « le territoire » que l'on pourra porter le débat auprès des salariés, que ce soit sur la formation professionnelle, la BPI, les contrats d'avenir et de générations, c'est une opportunité d'aller au débat avec eux.

Mercredi nous étions à l'UL de Figeac, depuis plusieurs mois nous travaillons avec Jean-François Agrain, Michel Ricci, l'UD 12 et l'UD 46 à créer un projet sur le territoire de Figeac - Decazeville - Villefranche de Rouergue. Lors de

notre précédent Comité Régional nous avons acté d'intégrer l'offre de soins dans le territoire.

Nous avons débattu sur la cohérence du projet revendicatif et de son périmètre, avec comme porte d'entrée, l'industrie et les services publics.

Un plan de travail a été débattu, l'importance de la réussite, c'est de le faire partager aux syndicats. Donc les syndicats de la santé et l'action sociale de Figeac, Decazeville et Villefranche de Rouergue se réuniront pour en débattre et les syndicats issus de l'industrie de Figeac, Decazeville et Villefranche de Rouergue en feront de même. Puis il faudra se retrouver ensuite pour mettre en commun les débats et écrits et nous arriverons avec tous les syndicats de la zone d'emploi à élaborer le projet revendicatif territorial.



Offre de soins et Protection Sociale

« *exiger une véritable offre de soins publique* »

A ce sujet Brigitte Bedou va animer au niveau régional le dossier de la perte d'autonomie, cette camarade est salariée à l'ADAR de Figeac et anime le dossier des aides à domicile du Lot. Le secrétariat vous propose de faire en premier un état des lieux au niveau régional concernant le secteur des aides à domicile (luttas, les situations financières des associations, etc.), de réunir en région les professions concernées pour créer un groupe de travail régional qui proposera des initiatives régionales.

Je vais terminer sur l'initiative qui aura lieu à Marsan le 4 décembre concernant l'offre de soins en région et l'enjeu de la protection sociale.

A ce jour nous sommes environs une centaine de participants, vous avez la liste. Ce que l'on peut regretter c'est que la plupart des camara-

des sont issus du secteur de la santé. Je peux comprendre qu'ils soient concernés en premier chef, ceci étant dit l'offre de soins et la défense de la protection sociale concernent tout le monde.

Je tiens à saluer les organisations de la CGT en région, qui dans une période assez compliquée, car nous sommes en pleine élections des TPE, ont travaillé pour la réussite de cette journée.

Je pense que cette initiative doit trouver des prolongements dans les départements pour permettre d'engager le débat sur ces deux sujets. Car force est de constater, que la campagne confédérale sur la protection sociale a du mal à se lancer, vous avez réalisé des initiatives, les participations sont assez limitées.

Le secrétariat vous propose qu'à la journée d'étude du 4 décembre à Marsan soit lancée une pétition

pour exiger la suppression ou un moratoire de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire santé et exiger une véritable offre de soins publique dans les bassins d'emploi (on revient à notre projet) avec le personnel nécessaire à l'hôpital public. Cette initiative permettrait de relancer le débat, après ce qui s'est passé à Figeac.

Toutes ces propositions sont en lien avec le 50e congrès confédéral.

J'ai appris qu'une initiative confédérale doit avoir lieu le 30 ou le 31 janvier dans le cadre de la préparation du congrès à Toulouse, avec un forum sur un thème du document d'orientation.

Pour conclure mon intervention, comment va-t-on travailler dans les mois qui viennent ?

Je vous rappelle l'initiative proposée par Guy Pavan de réunir le 18 janvier 2013 à l'Ud du Tarn, les camarades qui se sont investis à la caravane régionale des TPE. Le courrier d'invitation sera envoyé courant semaine prochaine. >>





Actualité de l'activité CGT

Extraits de la déclaration au nom des groupes CGT, FSU et Solidaires à la séance plénière du CESER du 6 novembre 2012, sur la note de conjoncture.

Les groupes CGT, FSU et Solidaires au CESER se félicitent que la construction de la note sur la conjoncture et son débat soient maintenus au sein du CESER et ce malgré les pressions de toutes parts, même si l'on peut regretter que ce débat, organisé lors de l'Assemblée Plénière qui examine les OB, ne permette pas de contribuer à la réflexion sur celles-ci. La CGT, la FSU et Solidaires estiment indispensable qu'un CESER digne de ce nom prenne le temps et le recul nécessaire pour recueillir des données, mais surtout les analyser et exprimer ses propres réflexions et propositions. Ce document fait consensus au moins sur le constat : les effets de la crise sont toujours là. Le niveau de vie des français se dégrade, la pauvreté gagne du terrain et les inégalités augmentent.

400 000 pauvres en Midi Pyrénées, une forte précarité financière sur la plus grande partie de l'Ariège et du Tarn et Garonne, et qui, ailleurs dans la région, se concentre dans certaines agglomérations (Tarbes, Albi, Castres) et dans de larges

zones rurales entre le Tarn et l'Aveyron. La plupart de ces secteurs ont vu leurs industries disparaître depuis plusieurs années. Dans ce contexte les droits sociaux et du travail sont malmenés voire non appliqués par certains employeurs. Un chantage éhonté à l'emploi, aux délocalisations, voire à la mort de grands groupes, est développé parallèlement par le patronat qui entend obtenir, en instrumentalisant la crise, des décisions sur le terrain de la flexibilité et du « coût du travail ».

Nous traversons une crise mondiale du système capitaliste que certains pensaient ou disaient vouloir « moraliser » sans avoir réellement essayé de le faire.

La finance a fait le « ménage », les plus gros ont mangé les plus petits, les entreprises en difficulté ont été sacrifiées, l'argent public a contribué à sauver les banques au prix d'une aggravation dramatique de l'endettement des pays. Nous vivons une période trouble où les dirigeants politiques sont plus influencés par les lobbies que par leurs peuples respectifs. Cela se traduit, par exemple, par une diminution des moyens alloués aux services publics, notamment ceux en charge de la lutte contre la fraude fiscale estimée, en France, à 50 milliards d'€.

Si la question des déserts médicaux et en l'occurrence obstétricaux est posée à nouveau avec beaucoup d'acuité dans le Lot, nous n'oublions pas qu'au-delà de ce bassin de vie particulièrement touché, il y a sur la région de trop nombreux autres cas de déserts médicaux tout aussi critiques : ceux situés au Sud de Lannemezan, autour de Lavelanet, à l'Ouest du Gers, et bientôt, si rien ne change, dans les Hautes-Pyrénées avec les fermetures prévues de Lourdes après celle de Bagnères de Bigorre...

Des luttes exemplaires sont partout engagées, entre autre depuis plusieurs semaines autour de l'hôpital de Figeac, pour combattre ces logiques comptables de l'ARS avec des collectifs de Défense des Hôpitaux et Maternités réunissant population, élus locaux, organisations syndicales et associatives.

Sur le plan industriel, dans notre région, l'exemple de SANOFI est symptomatique. Depuis de nombreuses années, l'ensemble des pouvoirs publics lui a fait un pont d'or pour son installation et son développement : aides pour l'installation, pour l'embauche, exonérations et crédit d'impôt, captation de fonds régionaux, nationaux et européens, non régulation des prix des médicaments... etc.

Actualité de l'activité CGT



Cela représente des sommes colossales distribuées sur le seul argent public, pour quel résultat social? 900 suppressions d'emplois et une augmentation de la dette de l'Etat et de la sécurité sociale.

SANOFI c'est plus de 5 milliards de profits, une richesse créée par le travail des salariés, et comme récompense, le licenciement.

Jusqu'à quand ce schéma va-t-il continuer à se reproduire? C'est révoltant moralement, injuste socialement et inefficace économiquement.

L'argent public a sauvé les banques, les entreprises privées, préservé les marchés financiers et la crise sociale continue de grossir. A quoi bon une politique qui fait payer la crise au plus grand nombre et aux plus démunis, finalement à ceux et celles qui n'y sont pour rien?

Voilà ce qui est inadmissible mais bel et bien décidé, organisé, planifié par ceux et celles qui dirigent et détiennent le pouvoir de l'argent aidés par des institutions comme l'OMC, le FMI, la BCE etc.

Jusqu'où iront-ils dans la lutte de classes? Pensent-ils que les Français vont accepter facilement de revenir 80 ans en arrière?

Imaginent-ils un SMIC européen à 600 € pour tous? La retraite à 70 ans par assurance privée? La santé en

fonction des moyens et des bidonvilles aux portes des grandes villes? Alors oui, parlons conjoncture, mais surtout n'ayons pas l'air de croire qu'elle est le fruit du hasard ou d'erreurs stratégiques.

Tenter de moraliser le capitalisme n'est et ne peut être, en aucun cas, suffisant. La CGT, la FSU et Solidaires demandent de légiférer afin de mettre en place une autre répartition des richesses.

La part des richesses produites revenant aux salariés, y compris avec les cotisations sociales, ne cesse de diminuer, au moins 10 % plus faible qu'à la sortie de la guerre. A contrario, la rémunération des actionnaires et du capital croît de manière exponentielle, plus 20 %, c'est-à-dire plus 100 milliards par an. Ce n'est pas le travail qui coûte cher mais la rémunération du capital. Diviser les dividendes par 2 libérerait 120 milliards.

Pour retrouver de la croissance, Il faut redonner du pouvoir d'achat aux ménages par une augmentation générale des salaires et particulièrement des bas salaires.

Pour la CGT, la FSU et Solidaires d'autres choix sont possibles, c'est le sens du changement attendu par une majorité de salariés, chômeurs et retraités.

Sanofi, Freescale, Molex, Papeterie

La Moulasse, Fralib, Arcelor MITTAL, PSA, base Intermarché de Lectoure ITMLAI... et les autres doivent servir d'exemples pour enfin imposer de la transparence.

Transparence dans les montages juridiques et financiers des entreprises qui demandent des aides.

Suivi et contrôle de l'utilisation des fonds publics, conditionnalités des aides, développement et créations d'emplois, possibilités pour l'Etat d'imposer le remboursement des aides en cas de manquement.

Une politique de financements publics au service du développement économique, social et industriel et pas au service de la rentabilité financière. La CGT, la FSU et Solidaires continueront de le clamer haut et fort.

La CGT a un slogan qui lui tient à cœur et que partagent la FSU et Solidaires: « Vivre et travailler partout en Midi Pyrénées ». Pourquoi ne pas imposer ce changement maintenant, avec un rééquilibrage, nécessaire, des territoires et des bassins d'emploi.



Molex

« un point d'appui important »

En février 2011, à l'initiative de la FTM CGT, les syndicats de la métallurgie de la CGT, CFDT, FO, CFE/CGC ainsi que la FIOM ont déposé une requête auprès du Point de Contact National (PCN) pour manquement par la Multinationale Molex aux Principes Directeurs de l'OCDE en matière d'emploi et de relation du travail.

Le 20 septembre 2012, dans un communiqué, le PCN, épingle le groupe Molex pour non respect des Principes Directeurs de l'OCDE.

Il rappelle que « Les entreprises devraient, dans le cadre des lois et règlements applicables et des pratiques en vigueur en matière d'emploi et de relation du travail : lorsqu'elles envisagent d'apporter à leurs opérations des changements susceptibles d'avoir des effets importants sur les moyens d'existence de leurs salariés, notamment en cas de fermeture d'une entité entraînant des licenciements collectifs, en avertir dans un délai raisonnable les représentants de leurs salariés et, le cas échéant, les autorités nationales compétentes et coopérer avec ces représentants et autorités de façon à atténuer au maximum tout effet défavorable ». Il signale également que « Les entreprises devraient, dans le cadre des

lois et règlements applicables et des pratiques en vigueur en matière d'emploi et de relation du travail : fournir aux salariés et à leurs représentants les informations leur permettant de se faire une idée exacte et correcte de l'activité et des résultats de l'entité ou, le cas échéant, de l'entreprise dans son ensemble ».

N'ayant pu avoir d'échanges avec l'entreprise parce que mise en liquidation judiciaire par la multinationale Molex, le PCN prend note de l'ordonnance de référé du TGI de Toulouse du 19 mai 2009 qui estimait que Molex n'avait pas fourni les informations complètes et loyales au Comité d'entreprise, ainsi que du jugement des Prud'hommes de Toulouse du 28 juin 2012 qui reconnaît à la Direction du groupe Molex le statut de co-employeur des salariés de Molex Villemur.

Ainsi, au cours de son examen, le PCN n'a pu que conclure que la direction du groupe MOLEX « n'a informé le comité d'entreprise qu'après avoir pris la décision de fermer l'entreprise de Villemur », puisqu'il a en effet été établi que la décision de fermeture du site était déjà prise lorsque le processus d'information et de consultation du comité d'entreprise avait été initié.

D'autre part, le PCN a tiré la conclusion que la Direction de MOLEX

« n'a pas fourni au comité d'entreprise des informations loyales et complètes ».

Enfin, le PCN a considéré que la société MOLEX n'avait pas coopéré de façon constructive en vue d'atténuer les effets de la décision de la fermeture du site.

En outre, le PCN a constaté que, selon le Conseil des Prud'hommes de Toulouse, « le lien de subordination existait bien » entre la société de droit américain MOLEX INC, qui s'est comportée en employeur des salariés de MOLEX Automotive SARL » et « que la demande de qualification de co-employeur (était) fondée ».

Le PCN constate que la société MOLEX Automotive SARL n'a pas respecté l'obligation d'information et de coopération prévue par les Principes directeurs.

C'est pour les ex-salariés de Molex Villemur et la CGT, un point d'appui important à l'approche du jugement devant la Cour d'Appel de Toulouse, le 11 décembre 2012, où Molex viendra y contester la décision du Conseil des Prud'hommes du 28 juin dernier.

La CGT appelle à y venir nombreux car au-delà de l'affaire Molex, c'est l'ensemble du monde du travail qui est concerné.

Hôpital de Figeac



« défense et développement de l'hôpital public »

L'avance à marche forcée des réformes, qui depuis 1991 détruisent le système de santé, submerge les militants de nos établissements.

La loi Bachelot dite HPST donne à l'Agence Régionale de Santé les outils pour détruire le maillage hospitalier de notre territoire : ce sont les Communautés Hospitalières de Territoire (CHT) et les Groupements de Coopérations Sanitaires (GCS).

Le rapprochement public/privé à Figeac, dans le cadre d'un GCS, donne lieu à une rénovation/agrandissement de 2.8 millions d'euros mais cela n'empêche pas l'Agence régionale de mettre la pression sur l'établissement pour qu'il continue son retour à l'équilibre malgré les contraintes liées aux travaux.

C'est dans ce contexte que les personnels du Centre Hospitalier se sont mis en grève en septembre 2012 contre les suppressions de postes (12,6 sur deux ans), et le passage forcé en 12 heures de travail quotidiennes.

La CGT déposait le 6 septembre un préavis de grève. Les agents ont réfléchi à la mise en place d'un ralentissement administratif. Ce furent aussi 3 semaines complètes de camping dans la cour de l'hôpital du 13 septembre au 4 octobre sur nos repos hebdomadaires. La CGT a

ouvert un local syndical dès le premier jour, sous tente, nous avons lancé un appel à la population via la presse pour avoir du bois pour le brasero. Dès le lendemain, les premiers élus, les représentants des usagers sont venus à la rencontre des grévistes. L'interprofessionnelle a passé les nuits à notre chevet.

Tous les matins un point presse était fait, le journal des grévistes édité. Un appel à manifestation a été lancé pour chaque jeudi soir afin de rendre compte à la population figeacoise des événements. Ils ont décidé de nous soutenir en créant une association pour la défense de l'hôpital. La CGT des hôpitaux de Leyme, Gourdon et Cahors était présente. Le 22 septembre la CGT organisait un débat public dans les jardins de l'hôpital.

Nous avons appelé les maires du Lot à délibérer en faveur d'un moratoire contre le plan de retour à l'équilibre (25 communes à ce jour nous l'ont adressé).

L'ARS le 1er octobre décidait de suspendre le plan de retour à l'équilibre. Mais sans exprimer de délai. Le 7 octobre, la CGT intervenait au congrès des maires du Lot pour les interpeller sur cette question. Le 22 octobre était organisée une manifestation suite au drame de l'A20 pour exiger la réouverture de la maternité. Des courriers écrits soit par l'association soit par la CGT

sont partis au Ministère de tutelle et à la Présidence de la République.

Depuis le 1er novembre, « l'association figeacoise pour le droit aux soins, la défense et le développement de l'hôpital public » existe, a 130 signatures d'engagement, et a organisé sa première réunion publique le 22 novembre pour présenter les cahiers de doléances. Nous demandons que dans chaque mairie une urne soit mise à la disposition des citoyens afin de recueillir leurs doléances en matière de réponse aux besoins de santé.

L'inauguration de la première a lieu à Figeac le 26 novembre en présence de Mme le Maire avec conférence de presse.

Lors de notre dernière rencontre avec l'ARS nous avons demandé un desserrement du calendrier des négociations. Le Directeur adjoint nous a déclaré : « nous prendrons le temps qu'il faudra, nous ferons un travail exhaustif, ne nous sentons pas tenus par un calendrier ». Dans les services, aucune suppression de poste n'a lieu, toutes les réorganisations de service sont bloquées à l'exception des deux services qui accueillent les personnels de la clinique à partir de décembre.

Chantal DELLAC
Secrétaire du syndicat de
l'hôpital de Figeac



Meilleurs vœux



